

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES COLLECTIVITES LOCALES

ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION CIVILE

UNITE NATIONALE D'INSTRUCTION ET D'INTERVENTION

Identification fiscale n°408002002100046

AVIS DE CONSULTATION N°15/2021/UNII

Conformément à l'article 13, au titre des procédures adaptées, du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Unité Nationale d'Instruction et d'Intervention de la Protection Civile (UNII) - Dar El Beida, invite les opérateurs économiques à prendre part à la consultation qu'elle lance pour **l'acquisition de matériels médical**.

NB : Les soumissionnaires doivent postuler pour la totalité des articles.

La consultation est ouverte à tout opérateur économique habilité à réaliser la commande en question, cette condition doit être justifiée sur le registre de commerce ou les statuts de sa société.

Les opérateurs économiques (personnes physiques ou morales) intéressés par cet avis peuvent retirer **le cahier des charges**, munis d'une copie du registre de commerce ou statut de la société et du cachet de l'entreprise, auprès du **bureau des marchés, sis à Route de l'aéroport, Dar El beida (Alger), ouvert tous les jours de la semaine (sauf le week-end), de 8h 30 mn à 12h et de 13h 30mn à 16h.**

En plus de cette exigence, les postulants doivent fournir un dossier de participation comportant, les documents suivants :

1. Le cahier des charges avec l'ensemble de ses pages paraphées, revêtu de la signature et du cachet du soumissionnaire portant à la page 03 la mention « lu et accepté ».
2. Copie du registre de commerce ;
3. CNAS en cours de validité ;
4. CASNOS en cours de validité ;
5. Casier judiciaire du gérant en cours de validité ;
6. Carte d'immatriculation fiscale ;
7. Extrait de rôle apuré ou échéancier de paiement en cours de validité ;
8. Domiciliation bancaire ou chèque barré ;
9. Le document justifiant de la délégation de signature **si nécessaire** ;
10. Le bordereau des prix unitaires (B.P.U), rempli et signé (annexe 1);
11. Le détail descriptif, quantitatif et estimatif (D.Q.E), rempli et signé (annexe 2);
12. Les fiches techniques des fournitures proposées (annexe 3), Il est autorisé de joindre également toute documentation démontrant que celle-ci correspond de façon substantielle aux prescriptions de spécifications techniques demandées dans le cahier des charges.

N.B: Les fiches techniques des articles proposés sont obligatoires et ne peuvent faire l'objet de demande de complément, elles doivent permettre de prouver la conformité par rapport aux spécifications techniques exigés dans le présent cahier des charges (voir article 6 du cahier des charges)

L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être insérés dans une enveloppe fermée et anonyme, ne comportant que les mentions ci-dessous :

**Consultation N°15/2021/UNII ayant pour objet l'acquisition de matériels médical
"A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres"**

- **La durée de préparation des offres : 08 jours**
- **Date et heure limite de dépôt des offres : 03/11/2021 à 12H00**
- **Durée de validité des offres : Trois (03) mois et 08 jours.**

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis, qui se déroulera le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres soit **Le 03/11/2021 à 13H30.**

L'UNII